

Programme “IA pour la santé” 2nd Appel à projet Stage Master 2 Session 2024 - 2025

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Financé par la Région Occitanie, le programme « IA pour la santé » vise à rassembler les acteurs régionaux de la recherche, de la formation, du monde socio-économique et de l'innovation autour des techniques d'application de l'IA dans la Santé. Il a notamment pour ambition de renforcer les liens et synergies entre les chercheurs en IA et les acteurs du monde médical, présents aussi bien dans son bureau de Direction que son Comité Exécutif.

Le programme “IA pour la santé” regroupe plusieurs laboratoires de recherche de la région dans le numérique et dans la santé autour de techniques de l'intelligence artificielle appliquées à la Santé afin d'améliorer la précision des diagnostics, la qualité des soins ou encore le suivi des patients.

Les problématiques mises en avant sont communes à plusieurs communautés du secteur biomédical et de la santé. Les travaux de recherches concernent l'intelligence artificielle et ciblent de façon prioritaire les questions scientifiques et techniques :

1. Basées sur des données de santé annotées et fiabilisées
2. Appliquées à la cancérologie, les géosciences, les maladies infectieuses émergentes et l'exposomique. Toutes autres applications médicales seront étudiées avec intérêt
3. Visant la mise au point de méthodes d'IA qui améliorent les techniques de l'état de l'art (par exemple : parcimonie des données, performance, détection de biais, robustesse, explicabilité...)

D'autres thèmes d'intérêt sont aussi très pertinents dans le périmètre IA et Santé et concernent par exemple : les assistants virtuels pour applications de santé dotés de capacités avancées d'interactions, l'utilisation de méthodes d'apprentissage automatique pour aider à la détection et la compréhension des mécanismes responsables d'une pathologie, le traitement automatique du langage pour extraire les variables significatives des compte-rendu médicaux, la robotique médicale ou bien la télé-assistance pour le maintien à domicile des patients. En outre, les sujets autour de l'acceptabilité sociale de ces techniques pourront aussi être présentés.

Pour l'année 2024 - 2025, le programme « IA pour la santé » décide de lancer son second appel à projet pour financer des stages de recherche de niveau Master 2.

Les propositions peuvent couvrir différents aspects en lien avec les thématiques définies ci-dessus.

CRITERES D'ELIGIBILITE

- Les sujets doivent concerner des problématiques de l'IA avec application à la santé et être en lien avec les thématiques définies dans la partie « Contexte et objectifs » ci-dessus.
- Le stage doit être réalisé dans un laboratoire de recherche de la région Occitanie.

Critères qui favorisent le dossier

- Les projets qui incluent un travail algorithmique dans les études de recherches (fiabilité, sécurité, acceptabilité et applicabilité).
- Les projets donnant lieu à une poursuite en thèses
- Les projets qui s'insèrent dans une logique de valorisation et/ou de transfert vers le monde socio-économique

CALENDRIER

- Date de lancement de l'appel : octobre 2024
- **Date limite de soumissions des projets : 30 novembre 2024.**
- Notification de décision : décembre 2024
- Le stage s'effectuera au cours de l'année universitaire 2024 - 2025

MODALITÉS ET DOSSIERS DE CANDIDATURES

Chaque sujet de stage doit présenter un descriptif de 2 pages maximum comprenant les rubriques suivantes :

1/ Informations obligatoires

- Titre du projet
- Nom des encadrants et leurs coordonnées
- Nom du laboratoire d'accueil et/ou des équipes de recherche
- Nom du master considéré, université de rattachement
- Date de début et date de fin de stage envisagées
- Nom de la tutelle qui recevra et gèrera les fonds
- Nom et coordonnées des contacts administratifs et financiers en charge du suivi du projet.

2/ Description du projet

- Objectif du stage
- Lien avec le programme « IA pour la santé » et positionnement par rapport aux thématiques du programme.
- Ressources nécessaires

Le dossier doit être transmis dans un seul document au format pdf (5 MB maximum) par email à : aapiasante@univ-toulouse.fr.

CONDITIONS DE FINANCEMENT

Le programme « IA pour la santé » finance, par l'intermédiaire de l'Université de Toulouse, l'étudiant pour un stage d'une durée de 6 mois au niveau de gratification légal de 600€ par mois environ (le montant légal minimum en 2024 pour une gratification de stage est de 4,35€ net de l'heure et aucune charge à régler¹), soit un montant total d'environ 4020€ pour les 6 mois de stage.

Pour information :

- Le versement de la gratification se fera uniquement sur justificatifs une fois le stage effectué.
- Les organismes publics ne peuvent pas verser de gratification de stage supérieure au montant minimum légal sous peine de requalification de la convention de stage en contrat de travail.

ENGAGEMENT DES BÉNÉFICIAIRES

Toute communication (publication présentation) en lien avec les projets soutenus par le programme devra mentionner le financement programme « IA pour la santé ».

A l'issu du stage le rapport de stage devra être adressé au programme « IA pour la santé ». Une brève présentation pourra être demandée lors de journées scientifiques dédiées au programme.

Pour toute question concernant cet appel à projet, vous pouvez envoyer un message à l'adresse : karine.arcache@univ-toulouse.fr (**attention cette adresse n'est pas l'adresse de réception des candidatures**).

¹ <https://www.economie.gouv.fr/entreprises/recruter-accueil-stagiaire-regles-gratification>